

Su' l' peliau



Numéro 31
Décembre 2015

L'année 2015 s'achève avec ces traditionnelles fêtes de fin d'année, qui sont pour la plupart d'entre nous l'occasion de se réunir et d'échanger en famille ou entre amis.

Ces moments festifs ne doivent pas nous faire oublier les événements tragiques de cette année passée, au cours desquels grand nombre de personnes ont perdu la vie, ou d'autres sont toujours blessées ou hospitalisées. Ayons une pensée pour eux et leurs familles qui souffrent. Cependant nous devons continuer à nous battre et faire progresser ensemble tous les projets engagés pour notre commune.

Afin de parler de notre avenir, Je serais heureux avec mon conseil municipal de vous retrouver pour les vœux 2016 le vendredi 22 janvier à 18H30 salle polyvalente de Vic.

Nous prendrons pour l'occasion le verre de l'amitié.

Très heureuses fêtes de fin d'année à toutes et tous.

Patrick NONIN

Maire de NOHANT-VIC

Les habitants de la commune sont cordialement invités à suivre les réunions du conseil municipal, l'accès est libre.

17 juillet, Conseil Municipal

L'an deux mille quinze, le 17 juillet, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND.

Absents excusés : Cécile PATUREAU

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 12 juin 2015 : adopté à l'unanimité

Délibération pour l'adoption de la motion de soutien à l'action de l'AMF (association des Maires de France) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat : adopté à l'unanimité

Délibération pour transférer l'instruction des actes d'urbanisme au SDEI suite au retrait de l'Etat : adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser le transfert de compétence à la communauté de communes La Châtre – Sainte Sévère du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) : adopté à l'unanimité

Délibération pour fixer la caution pour la location de la salle des fêtes au montant de 500 € à compter du 17 juillet 2015 : adopté à l'unanimité

Eau, arrêté préfectoral de restriction renforcée :

Par arrêté n°2015-1607-DDT028 du 16 juillet 2015, le Préfet de l'Indre, a pris un certain nombre de mesures de limitation et de suspension provisoire des prélèvements d'eau. La commune de **Nohant-Vic** passe de situation d'alerte **DSA en alerte renforcée (DAR)**.

Il existe 1 autre seuil : crise (DCR).

L'arrêté indiquant les préconisations est affiché sur le tableau d'affichage et mis en ligne sur <http://www.nohantvic.fr/eau-arrete-prefectoral-de-limitation-et-de-suspension-provisoire-des-prelevements/>

Questions diverses :

- Accès à la salle des fêtes pour les personnes en situation de handicap : une demande de devis sera faite pour un diagnostic accessibilité ;
- La révision et la remise aux normes des issues de secours de la salle des fêtes a été réalisé ;
- Réflexion en cours pour fixer le nombre de jours accordés au personnel communal pour autorisation d'absences pour évènements familiaux ;
- Ecole : attente du devis pour le changement d'un radiateur ;
- Est étudié le dépôt du dossier de récupération anticipée de la TVA auprès de l'Etat pour les investissements budgétisés (projet nouvelle mairie-hall d'expositions-espace associatif) ;
- Maisons fleuries : passage du jury le jeudi 23 juillet, Mme Martine Augendre accompagnera Mme Michèle Selleron ;
- Démarche du CCAS dans le cadre du dispositif national mis en place destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule, est tenu en mairie un registre nominatif des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile qui en font la demande ou à la demande d'un tiers (parent, voisin, médecin) ;
- Le devis de la Sté SETEC a été accepté pour un montant de 38 000 €. Début des travaux de voirie en septembre (route de la Grande et petite Planche) ;
- Gravats : pour les dépôts de gravats, prendre un contact préalable avec la mairie ;

- En septembre, sera mis en place sur le site <http://www.nohantvic.fr/> une possibilité de demander en ligne des actes d'état civil (naissance, mariage, décès ..) ;
- La population est cordialement invitée au vin d'honneur offert par la municipalité, place Sainte-Anne à Nohant, le dimanche 26 juillet à l'occasion de festOvillage 2015, à l'issue de la messe de 11h00.

24,25 et 26 juillet, FestOvillage à Nohant

organisée par les Gâs du Berry et l'AAENV



4 septembre, Conseil Municipal

L'an deux mille quinze, le 4 septembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Christine BAHU, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absents excusés : Martine AUGENDRE

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 17 juillet 2015:
adopté à l'unanimité

Délibération : le conseil municipal a approuvé l'ensemble des documents nécessaires aux services des impôts et cadastraux afin d'enregistrer les numérotations et dénominations des rues des bourgs de Vic et Nohant. : adopté à l'unanimité

Délibération pour autorisation donnée au Maire de souscrire au titre du Fonds de Compensation de la TVA (FCTVA) un prêt à taux zéro pour le pré-financement de la nouvelle mairie-hall d'expositions-espace associatif : adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Alimentation en gaz : la suppression de l'alimentation en gaz à partir de la citerne gérée par la mairie est lancée, n'est plus alimentée la boulangerie, la prochaine tranche concernera le logement communal 6 rue des Sablières, et au terme du projet la cantine et la mairie passeront également à l'alimentation électrique;
- La Communauté de Communes lance le début des travaux en octobre dans la maison Raoul Adam (réaménagement du bâtiment, création de toilettes publiques) ;
- Retrait d'une partie des poteaux et de grillage sur le parking à Nohant ;
- Enfouissement des réseaux à Nohant : dans l'attente du devis du SDEI pour le réseau téléphonique.
- Site internet : les particuliers peuvent demander en ligne les actes de naissance, de mariage et de décès, un formulaire peut également être saisi pour toute autre demande <http://www.nohantvic.fr/demande-dactes-administratifs/> ;
- Repas des anciens : le repas aura lieu à la Salle des Fêtes de Vic le dimanche 4 octobre à partir de 12h00 ; les invitations seront distribuées la 2^{ème} semaine de septembre, le coupon réponse devra être retourné à la Mairie avant le jeudi 17 septembre ;
- Logements communaux : le logement 6 rue des Sablières est reloué à compter du 15 septembre et celui, 2 impasse du Presbytère est remis en location à compter du 1^{er} décembre (loyer mensuel 473,56 €).

20 septembre concert ASEN



25 septembre : réunion publique

Tous les habitants de la commune ont été invités à participer à la réunion publique organisée par la municipalité en vue de présenter le projet de nouvelle mairie – hall d'expositions – espace associatif, les projets en cours et à venir, et d'échanger sur les différents sujets.

La commune tient à remercier l'Echo du Berry, la Nouvelle République, le site casepasseanohantvic.fr pour avoir relayé l'information de la tenue de la réunion.

Cette réunion a permis à chaque élu de présenter son secteur d'activité, et de répondre également à toutes les interrogations du public.

La réunion s'est close après 3 heures d'échange par le verre de l'amitié.

L'ensemble des présentations est en ligne sur <http://www.nohantvic.fr/reunion-publique-du-vendredi-25-septembre/> et également disponible à la mairie



26 septembre

Reprise de l'atelier musique des Gâs du Berry le 26 septembre

L'atelier musique est ouvert tous les samedis à partir de 15h00 à la maison des Gâs du Berry, à Nohant, 5 place Sainte-Anne.

Les Gâs du Berry proposent des initiations gratuites à la vielle et à la cornemuse.

Les débutants de 7 à 77 ans sont les bienvenus, ils trouveront des sonneurs confirmés pour la prise en mains de l'instrument et l'acquisition des morceaux du répertoire; aucune connaissance en solfège est exigée.

Le prêt (gratuit) d'instrument est possible, dans la limite des instruments disponibles.

Les portes de la maison sont également ouvertes à tous les sonneurs vielleux et cornemuseux du Berry ou d'ailleurs. En première heure, débutant et candidat à l'examen d'entrée, répertoire des Gâs du Berry. En 2^{ème} heure, jeu libre tout répertoire et ouvert à tous niveaux.



2 octobre, Conseil Municipal

L'an deux mille quinze, le 2 octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 4 septembre 2015 : adopté à l'unanimité

Délibération pour la vente de foin : adopté à l'unanimité

Délibération pour la décision modificative de budget pour passer le contrat aidé de 20h à 35h : adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Lancement de la viabilisation des terrains à construire (2 parcelles délimitées) aux Sablières;
- Rencontre avec la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement du projet de nouvelle mairie-hall d'exposition-salle des associations;

- Lancement des appels d'offre le 12 octobre 2015 pour le projet de nouvelle mairie-hall d'exposition-salle des associations;
- Enfouissement des réseaux à Nohant : le devis Orange a été reçu et transmis au SDEI;
- achat de vaisselle et de bacs de rangement pour la salle des fêtes;
- Point sur le budget;
- Route de La Planche : début des travaux le 5 octobre;
- SDEI (syndicat départemental d'électrification de l'Indre) : la commune a demandé un audit gratuit au SDEI concernant les installations des éclairages publics (défaut de sécurité, sources d'économies, solutions techniques).



Repas des anciens : dimanche 4 octobre



Dimanche 25 octobre : randonnée pédestre



6 novembre, Conseil Municipal

L'an deux mille quinze, le 6 novembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Christine BAHU, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Absents excusés : Martine AUGENDRE, Maryline JOUBERT

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 2 octobre 2015: adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser le Maire à signer les marchés de travaux pour la nouvelle mairie-maison des associations :

Les ouvertures des plis pour les lots de travaux de la nouvelle mairie a été effectué le 2 novembre 2015, adopté à l'unanimité

Délibération pour la décision d'adhésion au service de médecine professionnelle de la MSA (par l'intermédiaire du Centre de Gestion) à compter du 1^{er} janvier 2016

Auparavant la commune adhérait à l'AIMT, le changement est motivé parce que le système de tarification de la MSA est plus simple et semble adapté au nombre d'agents de la commune.
adopté à l'unanimité

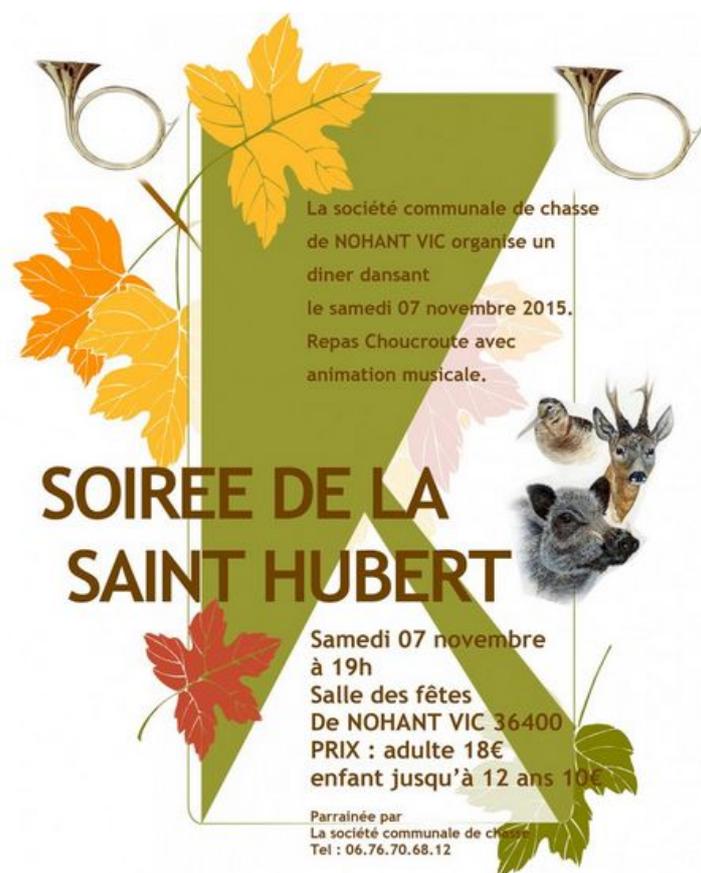
Délibération pour la décision modificative de budget pour dégrèvement de taxes foncières et caution des logements communaux : adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- un contrat d'assurance dommage ouvrage sera signé prochainement pour garantir les travaux de la nouvelle mairie. 2 propositions ont été faites à la municipalité;
- En attente des devis pour la viabilisation des terrains à construire (2 parcelles délimitées) aux Sablières;
- Résiliation du contrat avec la SPA pour les animaux errants ; les animaux sont remis aux vétérinaires de La Châtre, une convention a été signée;
- Installation sur le parking de Nohant d'un conteneur de collecte de textiles;
- L'ensemble des entretiens professionnels des agents communaux ont été menés;
- Remboursement par Groupama de plusieurs sinistres : vitres salle des fêtes, pont La Beauce, et accord du devis pour la faucheuse
- La subvention bocage pour l'élagage a été perçue;
- Un audit gratuit des cimetières sera mené par Cimetières de Franc;
- Les travaux de la Maison Raoul Adam, engagés par la Communauté de Communes La Châtre Sainte-Sévère, débuteront d'ici la fin d'année.



Soirée de la Saint-Hubert samedi 7 novembre



La société communale de chasse
de NOHANT VIC organise un
dîner dansant
le samedi 07 novembre 2015.
Repas Choucroute avec
animation musicale.

SOIREE DE LA SAINT HUBERT

Samedi 07 novembre
à 19h
Salle des fêtes
De NOHANT VIC 36400
PRIX : adulte 18€
enfant jusqu'à 12 ans 10€

Parrainée par
La société communale de chasse
Tel : 06.76.70.68.12

11 novembre : cérémonie de la fin de la guerre 1914-1918



Bal Folk le 14 novembre , avec les Genoux et Kiss on a frog



5 décembre : journée commémorative des morts en Algérie



6 décembre : 1^{er} tour des élections régionales



Les résultats des élections régionales du 1er tour, à Nohant-Vic, sont :

Inscrits : 386
Votants : 202 (52,33 %)
Exprimés : 181

LISTE FRONT NATIONAL	M. Philippe LOISEAU	41	22,65 %
L'UPR, avec François ASSELINEAU	M. Thierry FOUQUIAU	1	0,55 %
LUTTE OUVRIERE	Mme Farida MEGDOUD	3	1,66 %
DEBOUT LA FRANCE	Mme Alix PENLOUP	5	2,76 %
Centre – Val de Loire, la Renaissance !	M. Philippe VIGIER	66	36,46 %
ECOLOGISTES, CITOYENS ET SOLIDAIRES	M. Charles FOURNIER	10	5,52 %
A FOND MA REGION AVEC FRANCOIS BONNEAU	M. François BONNEAU	44	24,31 %
Rassembler avec l'Humain au Centre – Val de Loire	M. Nicolas SANSU	11	6,08 %

11 décembre, marché de Noël du RPI Les Champis



11 décembre, Conseil Municipal

L'an deux mille quinze, le 11 décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Nohant-Vic, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Patrick NONIN, Maire.

Présents : Patrick NONIN, Corinne CHENET, Frédéric LANGLOIS, Hervé DESTERNES, Martine AUGENDRE, Christine BAHY, Maryline JOUBERT, Cécile PATUREAU, Yvon BONAZZI, Philippe BERTRAND

Secrétaire de séance : Philippe BERTRAND

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 6 novembre 2015 : adopté à l'unanimité

Décisions du Maire prises par délégation :

- 🚧 Les entreprises retenues pour la nouvelle mairie sont :
 - Lot 1 VRD : Ent. Poulain

- Lot 2 gros œuvre : Ent. Pereira Lamy
- Lot3 charpente couverture : Ent. Gaillat
- Lot 4 menuiseries : Ent. Perrin
- Lot 5 cloisons doublage : Ent. Couture
- Lot 6 faux plafond : Ent. Techni Platre
- Lot 7 carrelage faïence : Ent. ABC Carrelage
- Lot 8 peinture sols souples : Ent. Vacher
- Lot 9 plomberies sanitaires : Ent. Valencay Confort
- Lot 10 électricité ventilation chauffage : Ent. Slee
- Lot 11 mur amovible : Ent. Algaflex
- 🚧 Contrat d'assurance dommage pour la nouvelle mairie passé avec Groupama
- 🚧 Achat d'un souffleur de feuilles
- 🚧 Location du logement communal 2 impasse du Presbytère depuis le 5 décembre
- 🚧 Achat de 15 barrières de police et 6 bancs ; les bancs seront installés dans les bourgs de Vic (nouvelle mairie) et Nohant (place)

Délibération pour renouveler un contrat de groupe pour l'assurance du personnel : le contrat de groupe actuel arrive à échéance au 31/12/2016. Le centre de gestion propose de lancer une consultation pour toutes les communes intéressées, afin de renouveler cette assurance.
adopté à l'unanimité

Délibération pour la fixation d'un droit de place pour les commerçants ambulants à compter du 1er janvier 2016 au montant de 80 €/an :
adopté à l'unanimité

Délibération pour la fixation de l'indemnité du trésorier au taux de 50 % pour l'exercice 2015 :
adopté à l'unanimité

Délibération pour autoriser la signature par Monsieur le Maire d'une convention avec le Cirque Bidon pour le stationnement des roulottes sur le parking face au cimetière de Nohant :

Dans le cadre de la création d'un nouveau spectacle, le Cirque Bidon installera son chapiteau dans la cour de ferme du domaine George Sand, pour 2 mois à compter du 1er avril 2016. Le 21 mai un spectacle gratuit sera proposé aux habitants de la commune et aux employés du domaine. Des animations seront également proposées aux enfants du RPI Les Champis. Enfin les répétitions du nouveau spectacle seront ouvertes à tous.

adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- examen de 2 demandes d'exonération de taxe habitation (logements non occupés au 01/01/15)
- versement de 100,00 € à l'association de gestion et de régulation des prédateurs de l'Indre dans le cadre de la convention

- début des travaux de la nouvelle mairie : stabilisation du sol avant l'installation des échafaudages
- communication de la communauté de communes : les travaux de la maison Raoul Adam débuteront le 4 janvier 2016
- devenir de la forge : une étude gratuite est demandée au CAUE pour l'aménagement du lieu et de ses abords
- élagage et nettoyage du terrain des Sablières, suite à la création de 2 lots à construire
- la 1ère partie de l'audit des cimetières a été menée ; une 2nde réunion est prévue lundi 14 décembre ; l'audit gratuit vise à apporter des conseils pour la gestion juridique et administrative, l'aménagement et la sécurité
- suite à la proposition de la communauté de communes d'installation de bacs réservés à l'usage exclusif de personnes ayant une résidence secondaire, la commune a demandé pour les bourgs de Vic et Nohant, 2 bacs fermés à clé pour les ordures ménagères.

Prochaine réunion vendredi 29 janvier 2015 à 19 heures 30.

13 décembre : 2ème tour des élections régionales



Les résultats des élections régionales du 1er tour, à Nohant-Vic, sont :
Inscrits : 386
Votants : 252 (65,28%)
Exprimés : 229

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Exprimés
M. Philippe VIGIER	LUD	111	48,47
M. François BONNEAU	LUG	67	29,26
M. Philippe LOISEAU	LFN	51	22,27

Les Horaires d'ouvertures de la mairie

La Mairie est ouverte :

le matin :

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi (sauf le 2ème de chaque mois) : 9h à 12h

l'après-midi :

lundi et vendredi de 13h30 à 17h00

Téléphone : 02 54 31 01 07

mail : nohant.vic.mairie@wanadoo.fr

site internet : <http://www.nohantvic.fr/>

23, route de la Vallée Noire 36400 Nohant-Vic

A nos amis agriculteurs,

Comme le montre les quelques photos jointes, fleurissent le long des chemins et des routes des paquets de ficelle en nylon multicolore qui permettent de faire circuler le bétail plus facilement. Si ce principe de clôture temporaire n'est pas un obstacle en soit, celui de laisser ces ficelles se reprendre dans la nature est plus gênant. En effet il arrive régulièrement lorsque nous fauchons et broyons que ces ficelles s'enroulent et collent en fondant autour des axes et roulements. Ces désagréments perturbent le bon fonctionnement de la machine, sont une perte de temps et d'argent importante, occasionne des réparations onéreuses. A l'heure où chacun œuvre pour une planète plus propre, où tous les déchets sont triés recyclés valorisés, je demande à mes amis agriculteurs que je sais attentifs aux problèmes environnementaux, de bien vouloir retirer ces ficelles après utilisation. Les chemins de randonnées et les autres d'ailleurs sont empreintés régulièrement par des marcheurs des vététistes des touristes. Leur laisser le souvenir d'une vallée noire nature sans déchets, immaculée, c'est l'assurance de les voir revenir.



Vie associative

- **Club de l'Amitié de la Vallée Noire :**

Le club de l'Amitié de la Vallée Noire a cessé ses activités après dissolution de l'association depuis le 23 mars 2015.

Le solde financier a été versé au profit de la coopérative scolaire de Nohant-Vic. Le solde a été remis à l'école de Nohant-Vic

- **Comité des Fêtes :**

Le comité des fêtes, toujours très actif, participe à de nombreuses manifestations dans la commune en ouvrant des chemins ou entretenant le chemin du bicentenaire. Le Comité propose également la location de ramées avec tables, chaises, livrées à domicile.

Contact : Messieurs Pascal SELLERON 02.54.31.10.70 –Jean-Michel TOUCHET 06.72.84.73.81 ou par mail comitefetesnv@gmail.com

- **Amicale des Chasseurs de Laleuf :**

Créé il y a près de 60 ans par plusieurs propriétaires de terres agricoles autour de Laleuf, dont nous remercions chaque saison l'initiative ; les membres de la société de chasse privée de Laleuf n'ont cessé de la faire évoluer au fil des saisons. Aujourd'hui encore les maîtres mots sont : le respect de l'environnement, celui de nos amis non chasseurs amoureux de la nature, ainsi qu'un prélèvement de gibier raisonné. Le tout agrémenté par une convivialité que nos invités chasseurs ou non chasseurs peuvent confirmer.

Contact : M Frédéric Langlois 02 54 48 15 17

- **Société de chasse communale :**

La société de chasse communale de Nohant Vic est une association dont le but est de favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage et la régulation des animaux prédateurs. Elle regroupe actuellement 15 chasseurs de petits et grands gibiers dont 5 piégeurs.

Pour tous dégâts occasionnés par des animaux prédateurs, n'hésitez pas à nous contacter.

Président: Bruno Duteil 0676706812

Trésorier: Fabrice Granger 0630355724

- **Rencontres et Loisirs :**

Créé en 1983 et affilié à l'UFOLEP en 1987, le club organise une randonnée pédestre et VTT chaque dernier dimanche d'Octobre. Le club est représenté pratiquement tous les dimanches à une randonnée dans le département ou dans la Creuse. Le club organise aussi à la salle des fêtes de Nohant-Vic des cours de gym : le mardi de 19h00 à 20h00 et le jeudi de 19h à 21h, et depuis Octobre 2011 des cours de yoga le mercredi de 16h30 à 18h.

Contact : Mme Colette CHAMPAGNE 02 54 31 10 22

Gym : Mme Chantal AUBRET 02 54 31 06 99

- **Amicale des Anciens Elèves de Nohant-Vic :**

Crée en 1962 par Mr Jean DUCOURET instituteur à cette époque. Outre les veillées , les danses Folkloriques, les séances Cinématographiques, le sport prend une grande place dans les activités extra scolaires Hand Ball , Course à Pied, Rencontres de Lendits avec d'autre Clubs.

En 1966 une équipe à 11 de Football est créée. Le Football est en plein essor dans les années 70/80, avec jusqu'à 7 équipes. Depuis 2012 (Année des 50 Ans) L'A.A.E se maintient avec une équipe en 3ème Division.

50 Ans de Sport ont su tisser des liens, un esprit de groupe, une bonne ambiance. Une soixantaine de bénévoles participent activement aux manifestations notamment pour les fêtes de Nohant en juillet avec les Gâs du Berry. (Un Grand MERCI à TOUS).

Soirée de L'A.A.E. 1er Samedi d'Avril

Méchoui en Juin rassemblant joueurs et bénévoles

Contact : NONIN Josseline 02.54.31.07.50

Football : DESTERNES Hervé 02.54.06.05.49

ROBIN Claudette 02.52.31.02.35

Site internet : <http://aaenohantvicfootball.footeo.com>

- **Société de Saint-Vincent :**

Chaque Saint Vincent est l'occasion pour la Société de fêter le patron des vigneron, en proposant un diner-dansant avec orchestre le samedi 23 janvier 2016, suivie le dimanche 24, d'une cérémonie à l'église de Vic avec procession à la Croix Pollu puis d'une galette et vin d'honneur à la salle des fêtes.

Contact : M Claude GABILLAT 02 54 31 08 34

- **Société de Saint-Blaise :**

Pour honorer dignement le patron des laboureurs, la société organise une messe le dimanche 21 février avec une procession, suivi d'un vin d'honneur avec galette, puis d'un bal. Le lundi 22 a lieu le banquet de Saint Blaise à La Petite Fadette.

Un thé-dansant sera également organisé le dimanche 24 avril.

Contact : M Bernard ROBIN 02 54 31 03 70

- **Société des Gâs du Berry et Aultres Lieux du Centre :**

Depuis 1888, les Gâs du Berry œuvrent pour préserver, transmettre, faire revivre, faire et créer un patrimoine d'aujourd'hui pour les générations de demain. Un atelier de musique est ouvert tous les samedis de 15h à 17h à la maison des Gâs du Berry, place Sainte-Anne (cours gratuits de vielle et de cornemuse, prêt gratuit d'instruments).

Contact : M Michel Sallandre 02 54 31 10 90

<http://lesgasduberry.fr>

- **Union Nationale des Combattants d'Afrique du Nord :**

La section de Saint-Chartier/Nohant-Vic se compose de 37 adhérents ; les manifestations 2016 : le 23 janvier assemblée départementale à Vendevvres, le 11 mars assemblée générale de la section ; le 8 mai cérémonie religieuse à Saint-Chartier, puis aux monuments Saint-Chartier et de Vic ; le 29 mai, congrès départemental à Déols ; le 21 août cérémonie commémorative La Grande Alphare à Vic-Exempt ; le 11 novembre cérémonie ; le 26 novembre concours de belote ; le 5 décembre journée commémorative des morts en Algérie, en Tunisie et au Maroc aux monuments de Saint-Chartier et Vic

Contact : M Michel Cheramy 02 54 06 99 29

- **Association Fleurs de Siam 36 :**

L'association organise des ateliers composition florale avec différents thèmes :

Le Samedi 13 Février (St Valentin) - n'hésitez pas et surprenez votre femme, ami(e), compagne ou compagnon.. Messieurs venez nombreux..

Le Samedi 26 Mars (Pâques)

L'association organise un repas Thaïlandais le **samedi 7 Mai**.

L'association vendra des compositions florales (spéciale fête des mères) au Marché d'Art/Vide Grenier le **Dimanche 29 Mai**.



L'argent récolté par l'association est utilisé pour le paiement des frais scolaires d'enfants orphelins Thaïlandais.

Contact : Mme Mireille Bernardet 02 54 62 07 67

- **Le Souvenir Français :**

Le SOUVENIR FRANÇAIS, né en 1872 en Alsace Lorraine occupées, est créé de façon officielle à NEUILLY en 1887 par Xavier NIESSEN. Aujourd'hui l'association compte environ 100 000 adhérents directs et autant de membres affiliés.

La mission du SOUVENIR FRANÇAIS est de conserver la mémoire de ceux et de celles qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par leurs actions. Pour conserver cette mémoire, il faut la célébrer et donc participer aux cérémonies commémoratives nationales. Mais, c'est aussi transmettre l'héritage du Souvenir aux générations successives.

La loi du 19 décembre 1919 accorde aux soldats Morts pour la France en activité de service au cours d'opérations de guerre, le droit à une sépulture perpétuelle à la charge de l'Etat. Ces sépultures sont situées soit dans des nécropoles nationales, soit dans des carrés spéciaux des

cimetières communaux (carrés militaires). La responsabilité de l'entretien incombe au Ministère de la Défense, mais le SOUVENIR FRANÇAIS veille au maintien en bon état de ces sépultures.

Tous les le' novembre le SOUVENIR FRANÇAIS participe au fleurissement des dernières demeures des soldats Morts pour la France. Pour NOHANT-VIC, les huit tombes sont fleuries par le S.F. secteur LA CHATRE : 7 dans le carré militaire (TIDIER - JOURNAUD - LOUBET - ALAPHILIPPE - CHABENAT – CHARBONNIER et René PERRIN.

Les tombes Mort pour la France restitués à leur famille relèvent du droit privé; leur entretien revient aux familles.

En adhérent au SOUVENIR FRANÇAIS, votre générosité aidera l'association à accomplir sa mission.

Membre bienfaiteur : 20 € / Membre titulaire : 10 € / Revue trimestrielle :5€

Président Général :Contrôleur général des armées Serge BARCELLINI

COMITE LA CHATRE :

Président du comité de LA CHATRE: Bertrand GIRAUD

Vice-président et trésorier: Jean COURTAUD

Porte drapeau: Lucien DUVAL

Siège: 5 impasse du Grand Vignoble 36400 NOHANT-VIC

Agence Postale : les horaires

L'agence Postale de Nohant-Vic est ouverte : le lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h00

Voici les opérations principales que l'Agence Postale de Nohant-Vic vous permet de réaliser :

Acheter : des timbres, des enveloppes prêt à poster, des emballages pour vos colis, des services de réexpédition ou de garde du courrier

Déposer : vos lettres et colis

Retirer : vos lettres recommandées et vos colis

Effectuer : des opérations financières de dépannage, retraits d'espèces, transmission de versement d'espèces

Téléphone : 02 54 31 01 02



Bien vivre et bien être ensemble

Nous rappelons aux administrés les dispositions des arrêtés pris par Monsieur le Préfet de l'Indre :

- Interdiction totale de brûlage des végétaux
- Interdiction de divagation de chiens
- Les horaires de tonte des pelouses sont fixés à :
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Veillez à nettoyer périodiquement la chaussée par respect pour les gens habitant dans les bourgs et hameaux et afin de ne pas voir votre responsabilité engagée en cas d'accident.



L'état civil de 2015

Ils sont venus au monde

21 avril : Jules Touchet

2 juin : Hannah Furgerot

20 novembre : Simon Chenet,

Ils se sont unis

22 août : Amaël Selleron et Elodie Deschamps

Ils nous ont quittés

7 janvier : Germaine Prévost ep Robin

12 janvier : Hélène Clairembault Vve Granger

28 janvier : Gisèle Bayard ep Mativet

3 mars : Michel Bedzieckowska

19 avril : Denise Coiffé Vve Touchet

21 avril : Simone Bernard Vve Coutant

21 avril : Monique Paganon Vve Debeddes

6 mai : Yvonne Pillot Vve Descoudard

26 septembre : Jean Bureau

Retour de 150 ans dans le passé avec l'état civil de 1865
(les registres étant manuscrits, des erreurs de retranscription sont possibles,
et Vic est écrit Vicq)

Ils sont venus au monde

2 janvier : Eugène Malassenet, de Pierre Malassenet, maçon et Marie Crénot, Vicq,
21 janvier : Anne-Marie Audebert, de Jean Audebert et Jeanne Pornin, Fins,
13 février : Henri Desmoulin, de Thomas Desmoulin, charpentier et Marie Rebeck, Barbotte,
20 février : Pierre Bonnin, de Martin Bonnin, cultivateur et Justine Agnès, La Planche,
8 mars : Armand Hippolyte, de François Hippolyte, journalier et Solange Bonnin, La Breuille,
20 mars : Pierre Pilet, de Germain Pilet, journalier et Marie Tinturier, Nohant,
24 mars : Françoise Bonnin, de André Bonnin, cultivateur et Jeanne Gay, Beaupin,
30 mars, Nohant, Louis Cheramy, de Vincent Cheramy, cultivateur et Anne Caillaud
7 avril : Marie-Pauline Crochet, de Pierre Crochet, cultivateur et Sophie Tinturier, Laleuf,
23 avril : Silvain Doré, de Louis Doré, cultivateur et Marie Pilet, Laleuf,
1^{er} mai : Catherine Robin, de Urbain Robin, cantonnier et Solange Gartron (?) , Nohant,
3 mai : Marguerite Bléron, de Louis Bléron, journalier et Anne Devauvre, La Planche,
31 mai : Justine Delavaud, de Maurice Delavaud, cultivateur et Catherine Couillard, La Beauce,
2 juin : Henri Lafon, de Barthélémy Lafond, journalier et Françoise Brunet, La Font de Fond,
31 juillet : Jean-Baptiste Doradoux, de Silvain Doradoux, cultivateur et Anne Gay, Beaupin,
6 août : Jean Molat, de Silvain Molat, cultivateur et Marguerite Poulain, La Breuille,
7 août : Marguerite Lacou, de Jean Lacou, cultivateur et Marguerite Audonnet (?) , Laleuf,
20 août : Justine Descoudard, de Jacques Descoudard, cultivateur-propriétaire et Marie ? , La
Petite Planche,
6 septembre : Solange Jouhanneau, de Jean Jouhanneau, laboureur et Marie Gagneron,
Beaupin,
21 septembre : Charles Doradoux, de Simon Doradoux, cultivateur et Marie Lorillon, Perouze,
25 septembre : Jean-Baptiste Ageorges, de Silvain Ageorges, journalier et Jeanne Caillaud, La
Ribère,
24 octobre : François Pichon, de Pierre Pichon, cultivateur et Marie Petitpez, La Breuille,
6 décembre : Henri Audebert, Enfant naturel, de Anne Audebert, domestique, Fins,
28 décembre : Silvain Tinturier, de Silvain Tinturier, sabotier et Solange Blin, Vicq,

Ils se sont unis

14 février : , Louis Malassenet, Enveaux, journalier et Françoise Mariez, St Chartier, journalière
24 avril : Vincent Renard, Vicq, charron et Jeanne Bailly, Vicq, couturière
12 juin : Jean Couladon, Montipouret, laboureur et Françoise Autissier, Vicq, sans prof.
12 juin : André Mercier, La Chassaigne, laboureur et Marie Soulas, Enveaux, sans prof.
12 juin : François Laurençon, Etrechet, cultivateur et Marie Alaphilippe, Gravières, sans prof.
20 juin : Michel Dorangeon, Sarzay, journalier et Anne Yvernault, Vicq, domestique
21 août : Silvain Tinturier, Nohant, sabotier et Solange Blin, Vicq, sans prof.
14 novembre : Etienne Fauveau, La Planche, cultivateur et Joséphine Lamoureux, Montipouret,
sans prof.
14 novembre : Silvain Fauveau, La Planche, journalier et Marie Augras, Beaupin, sans prof.
21 novembre : Silvain Renard, Montlevicq, cultivateur et Marie Jouhanneau, Bel Air, sans prof.

29 novembre : Jean Hennequin, Nohant-Vicq, domestique et Jeanne Descoux, Nohant-Vicq, domestique

12 décembre : Remy Moreau, La Beauce, domestique et Catherine Couillard, La Beauce, sans prof.

Ils nous ont quittés

5 janvier : Marie Luneau, 65 ans, sans prof., La Breuille

8 janvier : Jean Robin, 72 ans, propriétaire, La Planche

5 février : Marguerite Chavenant, 90 ans, sans prof., Les Gravières

7 février : Louis Baudin, 23 ans, cultivateur, La Chassigne

15 février : Jean Lacoste, 62 ans, cultivateur-propriétaire, Les Gravières

13 mars : Louis-Georges Morin, 18 mois, Enveaux

7 juin : Marguerite Blin, 22 ans, sans prof., Vicq

18 juin : Julie Croux, 46 ans, sans prof., Vicq

24 juin : Justine Delavaud, 2 mois, La Beauce

1^{er} juillet : Marie-Louise Bonnin, 17 ans, sans prof., vicq

14 juillet : Silvaine Bigaud, 78 ans, sans prof., Les Ormeaux

17 juillet : Jean Autissier, 17 ans, domestique, Vicq

11 août : Jeanne Cheramy, 57 ans, domestique, Beaupin

9 septembre : Solange Jouhanneau, 3 jours, Beaupin

16 septembre : Pierre Merlin, 26 ans, journalier, La Breuille

12 octobre : Anne Bonnin, 52 ans, cabaretière, Vicq

12 novembre : Jean Audoux, 75 ans, journalier, Petit Enveaux

15 décembre : Silvain Bonnin, 18 ans, domestique, La Breuille

Un Noël chez George Sand



Les 23, 24, 28, 30 décembre 2015 à 14h30

Visite adultes : le 29 décembre à 15h.

Photos du Péliou : Lydie Dalot, Mireille Bernardet, Nini Fradet, Sylvie Philippon, Josette Nonin, Manu Robin, Patrick Nonin, Philippe Bertrand

*Joyeuses fêtes et
Bonne année 2016*

